

Nous avons donc décidé de négocier avec les Chinois au sujet de la reconnaissance. L'énigme qui se posait alors pour beaucoup de personnes était celle-ci: pourquoi les choses duraient-elles si longtemps? Les conversations sino-canadiennes sur la reconnaissance ont duré vingt mois, et la raison n'est guère entourée de secret. Le problème était en effet Taïwan. Dès la première réunion tenue à Stockholm en février 1969, les Chinois ont exprimé clairement l'opinion que Taïwan constituait pour eux une partie inaliénable du territoire de la Chine. C'était un principe auquel le Gouvernement chinois attachait la plus haute importance. De notre côté, nous avons aussi bien affirmé la position canadienne dès le début: le Gouvernement canadien n'approuvait ni ne contestait la position du Gouvernement chinois sur le statut de Taïwan. Cela demeure aujourd'hui l'attitude du Canada.

Après de longues discussions, les deux parties aux négociations se sont mises d'accord sur le texte d'un communiqué. Au sujet du statut de Taïwan, le communiqué disait simplement: "le Gouvernement canadien prend note de cette position du Gouvernement chinois". Cette formule, ou quelque chose d'analogue, a été employée ces deux dernières années par la plupart des pays qui ont suivi le Canada dans l'établissement de relations avec Pékin. Le communiqué sino-canadien du 13 octobre 1970 a été la première mondiale d'un événement qui s'est répété de nombreuses fois depuis. La formule que nous avons mise au point avec les Chinois est entrée dans le jargon des spécialistes sous le nom de "formule canadienne". Comme tant d'autres choses importantes, tout a paru très simple une fois la formule mise au point. Souvenons-nous toutefois que l'élaboration de cette simple solution a pris près de deux ans de travail.

J'ai eu la fierté d'annoncer à la Chambre des communes que le Canada avait reconnu la République populaire de Chine. Ce fut un moment historique, consacrant la prise d'une décision importante dans la ligne de notre nouvelle politique étrangère révisée.

J'étais cependant très conscient du fait que nous n'étions qu'à la première étape de nos relations avec la Chine. Il y avait eu, il est vrai, même entre 1949 et 1970, des contacts dans divers domaines en dépit de l'absence de relations officielles. Les ventes de blé avaient déjà donné une certaine importance à nos relations commerciales avec la Chine. Les échanges commerciaux mis à part, quelques Canadiens s'étaient rendus en Chine ces années-là, avaient constaté pour eux-mêmes le phénomène chinois et étaient entrés en contact avec le peuple. La chose avait été possible, même en l'absence de toutes relations diplomatiques, parce que le Gouvernement canadien, contrairement aux mesures prises par d'autres gouvernements, n'avait jamais imposé de restrictions concernant les voyages de ses citoyens en Chine. Mais si importants qu'ils aient pu être, à titre individuel, pour les Canadiens en cause, ces contacts sont demeurés très limités.

Au moment de la reconnaissance, il restait de fait au Canada une grande mesure d'ignorance et de fausses conceptions au sujet de la Chine. Le Chinois moyen ne savait pas grand chose non plus sur le Canada. Les deux pays avaient poursuivi leur chemin à part pendant vingt ans sans contacts officiels. J'ai été profondément conscient de la nécessité de favoriser la